



**Grand Prix du Val de l'Indre**  
**14-15 octobre 2023**



GOLF DU VAL DE L'INDRE

85 avenue du général de Gaulle – 36320 Villedieu sur Indre

Tél : 06 78 77 48 65 – 02 54 26 59 44 [mail to : asgolfvaldelindre@wanadoo.fr](mailto:asgolfvaldelindre@wanadoo.fr)

[www.asgcvl.com](http://www.asgcvl.com)

**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

**Conditions de participation** : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs**

**Forme de jeu** : Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14.4 - Départs repères bleus

Une série Messieurs : index inférieur à 11.4 - Départs repères blancs

Le champ des joueurs est limité comme suit :

| Nombre total de joueurs maximum | Dont Dames minimum | Dont wild cards maximum |
|---------------------------------|--------------------|-------------------------|
| 96                              | 21                 | 10                      |

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

**Note 1** : La *Ligue du Centre-Val de Loire* dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 30 septembre 2023.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

**Inscription** : uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au 30 septembre 2023.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 € (40€ pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 40 € (20€ pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 40€ (20€ pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 07 octobre 2023 à 12h.

**Sont inclus dans les droits d'engagement :**

Les 2 tours de compétition ainsi que la journée d'entraînement du vendredi - La restauration de journée du samedi et du dimanche (panier repas) - Les jetons de practice - Les chariots (dans la limite de leur disponibilité).

**Tarif spécial hébergement** (voir conditions sur bulletin d'engagement)

**Bulletin d'inscription à télécharger sur le site** <https://www.asgcvl.com/grands-prix-trophees-seniors/grands-prix/grand-prix-2023>

**Journée d'entraînement** : Vendredi 13 octobre 2023, réservation par téléphone à l'accueil du golf (02 54 26 59 44).

**Remise des Prix - Dotations** : Dimanche 15 octobre 2023. **Récompense monétaire pour les 3 premières Dames et les 3 premiers messieurs des classements bruts cumulés selon le barème suivant, dans le respect du règlement du statut amateur : 1<sup>er</sup> 600€, 2<sup>ème</sup> 400€, 3<sup>ème</sup> 200€.**

**Comité de l'épreuve** : sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.